

# ÉCOLE SECONDAIRE LA DAUVERSIÈRE

## **EN S'INSCRIVANT À L'ÉCOLE LA DAUVERSIÈRE, L'ÉLÈVE, EN ACCORD AVEC SES PARENTS, ...**

### S'ENGAGE À :

- 1- Prendre connaissance du code de vie contenu dans l'agenda, à le signer, et à le respecter.
- 2- Prendre connaissance de la politique des retards et des absences contenue dans l'agenda et la respecter.
- 3- Prendre connaissance de la politique d'évaluation contenue dans l'agenda et la respecter.
- 4- Faire à tous les jours, à la maison, le nombre d'heures de travail requis pour les travaux et les devoirs.
- 5- Avoir un comportement conforme aux exigences de l'école, c'est-à-dire une attitude de respect envers les personnes et les choses.

## **L'ÉCOLE SECONDAIRE LA DAUVERSIÈRE**



### S'ENGAGE À :

- 1- Fournir aux élèves un encadrement soutenu.
- 2- Informer les parents des absences de leur enfant dans le délai le plus bref, habituellement le jour même.
- 3- Fournir à tous les élèves, en début d'année, un agenda scolaire contenant toutes les informations relatives à la vie de l'école.
- 4- Faire respecter le code de vie.
- 5- Fournir aux élèves un programme d'activités parascolaires leur permettant de s'épanouir.
- 6- Informer régulièrement les parents des élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement.
- 7- Offrir des périodes de récupération aux élèves en difficulté d'apprentissage.
- 8- Prendre tous les moyens nécessaires pour que le climat de l'école soit propice à des études sérieuses.